



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 21/12/2021

Grand Paris Express : signature de la première charte de la démarche de vitalisation des quartiers de gare

Le sous-préfet Philippe Maffre et le maire d'Issy-les-Moulineaux André Santini signent la charte de la démarche de vitalisation du quartier de gare Issy RER. Il s'agit de la première charte signée dans les Hauts-de-Seine. Au total, 16 devraient être signées.

La charte de la démarche de vitalisation des quartiers de gare du Grand Paris Express fixe de grandes orientations cohérentes et partagées dans la conception des quartiers de gare :

- rééquilibrage territorial ;
- vitalité des quartiers de gare ;
- transition écologique ;
- renforcement de l'attractivité des territoires desservis ;
- intégration dans un projet urbain.

La charte vise à encourager une densité raisonnée et harmonieuse dans les quartiers de gare.

La production de logements, notamment sociaux, constitue également un objectif prioritaire de cette charte.

L'État se mobilise pour accompagner les collectivités dans cette réflexion globale. Dans les Hauts-de-Seine, le sous-préfet Philippe Maffre a été désigné comme référent pour coordonner ces actions (pour la ligne 15 Sud et Antonypôle) : accompagnement dans la mobilisation de l'ingénierie, mise en place d'une gouvernance adaptée aux problématiques, avancement des projets.

L'enjeu réside dans la capacité à fédérer l'ensemble des collectivités concernées par l'intégralité du réseau de transports tout en prenant en compte les spécificités de chaque site.

Sur les Hauts-de-Seine, les gares suivantes sont concernées :

- Dans un premier temps, pour la ligne 15 sud (mise en service en 2025) :

Pont de Sèvres
Fort d'Issy/Vanves/Clamart

Contact : Service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.20.00 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr

Issy RER
Bagneux M4
Châtillon Montrouge

- Pour la ligne 18 (mise en service en 2030) :
Antonypôle

- La ligne 15 ouest ne sera mise en service qu'en 2030 :

Les Grésillons

Les Agnettes

Bécon-Les-Bruyères

Bois-Colombes

La Défense

Nanterre la Folie

Nanterre La Boule

Saint-Cloud

Rueil Suresnes Mont Valérien